



SELARL Stanislas HELDT
Stéphane CLAISE
Jacques-Yves LE MAREC
Commissaires de Justice Associés

Louis-Victor LOGER
Commissaire de justice

3 rue de l'Assemblée Nationale
B.P. 465
78004 VERSAILLES CEDEX
01.39.50.55.51 / hy@orange.fr

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



**GESTIONNAIRE DU
DOSSIER**
Béatrice CHOCHON
0139509080
Email : hy@orange.fr

REF A RAPPELER :
2303858 - BC
23/05/2024

MOYENS DE PAIEMENT



01.39.50.55.51

VIREMENT :

Iban : FR95 4003 1000 0100 0034 3731
V64
Bic : CDCG FR PP

CHEQUE :

Ordre : SELARL HELDT CLAISE LE MAREC



**PROCES VERBAL
DE
DESCRIPTION**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE ET LE VINGT DEUX MAI

La SELARL HELDT CLAISE LE MAREC, Commissaires de Justice associés, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice à la résidence de VERSAILLES (Yvelines) 3, rue de l'Assemblée Nationale, soussignée par l'un d'eux

À LA DEMANDE DU :

CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société anonyme au capital de 1 331 400 718,80 €, immatriculé au registre du commerce de PARIS sous le numéro 542 029 848, et dont le siège social est 182 Avenue de France, 75013 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège pour lequel domicile est élu au Cabinet de Maître Elisa GUEILHERS, membre de la SELARLU ELISA GUEILHERS AVOCAT, demeurant 21 rue des Etats Généraux à Versailles (78000), Tel 01 88 60 37 37 – email : eg@gueilhers-avocats.fr, Avocat près le Tribunal judiciaire de ladite ville, lequel se constitue et occupera sur les présentes poursuites

LAQUELLE A PREALABLEMENT EXPOSE A :

La SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE, Jacques-Yves LE MAREC, Commissaires de justice associés, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, titulaire d'un office de commissaires de justice à la résidence de PARIS (75008), 60 rue Pierre Charron, soussignée par l'un d'eux,

QUE :

Dans le cadre de la procédure de saisie immobilière et suite au commandement de payer valant saisie signifié par acte de notre ministère en date du 22 avril 2024 conformément aux dispositions des articles R 322-2 et R 322-3 du code des procédures civiles d'exécution, il me requiert à l'effet de dresser le procès-verbal de description de l'immeuble sis à POISSY, 63 boulevard GAMBETTA, appartement 302 en spécifiant sa composition, sa superficie approximative, l'indication des conditions d'occupation et l'identité des éventuels occupants.

DÉFÉRANT À CETTE DEMANDE :

Je, Stéphane CLAISE, membre associé de la SELARL Stanislas HELDT, Stéphane CLAISE et Jacques-Yves LE MAREC, Commissaires de Justice associés, à la résidence de VERSAILLES (78000), 3 rue de l'Assemblée Nationale, Soussigné,

2303858

Acte : 598597

Mon avis dressé par courrier du 06 mai 2024 étant resté demeuré vain, ne disposant d'aucune coordonnée téléphonique ou mail de la partie saisie et n'ayant pu la rencontrer en dépit de plusieurs déplacements, me suis rendu, ce jour, à 10 h 30, à POISSY, 63 boulevard GAMBETTA, appartement 302 où, après sonné à l'interphone à plusieurs reprises, puis frappé à la porte l'appartement à plusieurs reprises, sans obtenir de réponse, assisté des témoins majeurs, j'ai fait procéder à l'ouverture forcée de la porte de l'appartement par le préposé de la société A2 PROSERRURIER.

Je constate que l'immeuble, objet de la saisie, consiste en :

Dans un ensemble immobilier dénommé LE COSY, composé d'un bâtiment avec une cage d'escalier et ascenseur, desservant les niveaux du R-1 au R+5, situé sur la commune de POISSY (YVELINES) 78300, 61 à 65 Boulevard Gambetta, et figurant au cadastre sous les références suivantes :

- Section BD numéro 69, lieudit « 61 bd Gambetta », pour une contenance de 3a et 8ca,
- Section BD numéro 70, lieudit « 63 bd Gambetta », pour une contenance de 3a et 55ca,
- Section BD numéro 71, lieudit « 63 bd Gambetta », pour une contenance de 4a et 16ca.

Surface totale : 10a et 79ca.

Les biens et droits immobiliers suivants :

LE LOT NUMERO VINGT-TROIS (23) :

Dans le bâtiment unique, au troisième étage, un appartement de type T1, portant le numéro 302 du plan.

Et les 161/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

HUISSIER DE JUSTICE



L'appartement n°302 (lot 23) se situe au 3^{ème} étage de l'immeuble et se divise de la façon suivante :

1. Entrée et couloir de desserte :

Revetement de sol : parquet

Murs : peinture

Aménagement : un placard

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





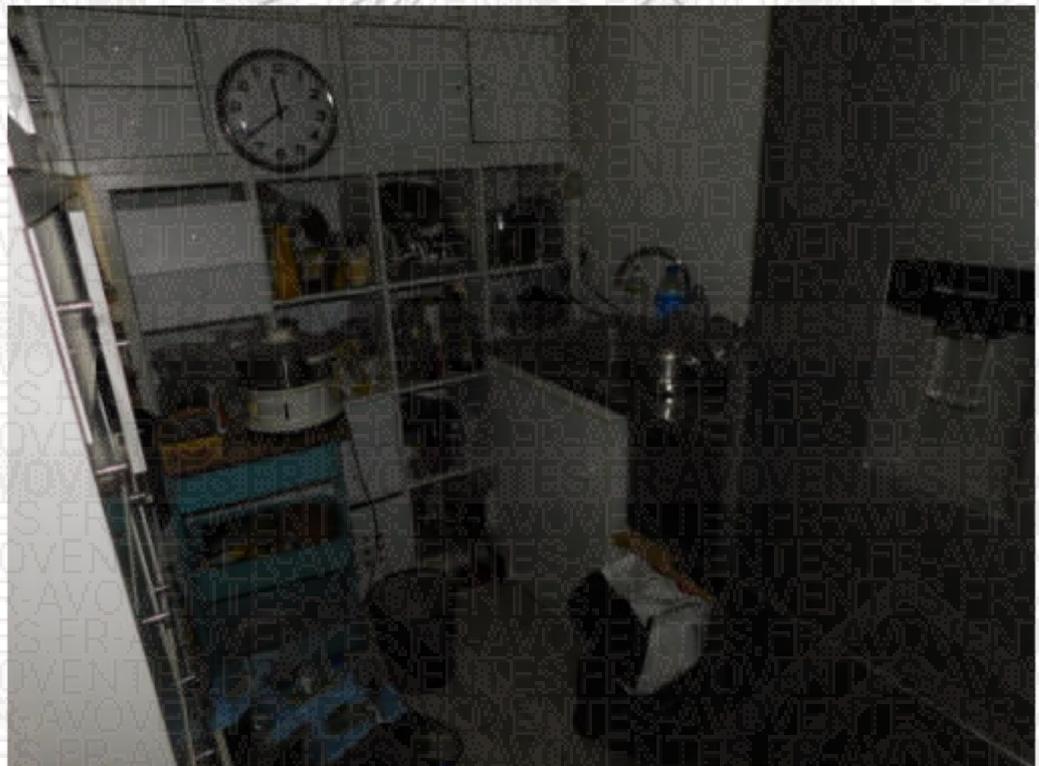
2. Cuisine ouverte sur la pièce principale :

Revetement de sol : carrelage

Murs : peinture et faïence

Aménagement : cuisine équipée de meubles bas et d'un évier

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





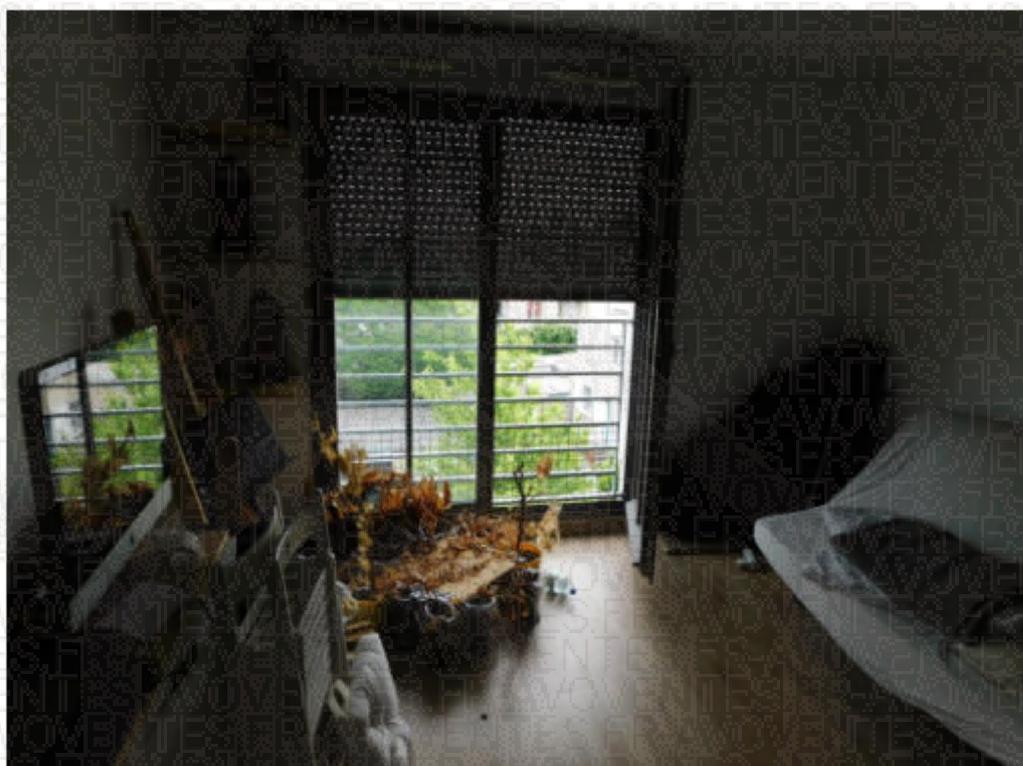
3. Pièce principale :

Revêtement de sol : parquet

Murs : peinture

Menuiserie extérieure : une porte fenêtre deux vantaux sur châssis bois équipée d'un double vitrage et d'un volet roulant à lames PVC à ouverture par manivelle à cardan.

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques







4. Salle de bains / WC :

Revêtement de sol : carrelage

Murs : peinture et faïence

Equipements sanitaires : un receveur de douche, un lavabo encasté dans un meuble de salle de bains et une cuvette WC en faïence blanche avec réservoir dorsal

Superficie approximative : voir dossier diagnostics techniques





Chauffage : individuel au gaz de ville – chaudière murale installée dans la salle de bains



Syndic de copropriété :

A la consultation du registre des copropriétés (site <https://www.registre-coproprietes.gouv.fr/>) et/ou des informations recueillis sur place, le syndic de l'immeuble est :

GESTION IMMOBILIERE MODERNE POISSY

17 rue de La gare

78300 POISSY

01.30.65.96.00

Lutte contre l'habitat insalubre ou dangereux (régé par les articles R 521-29 à R 521-30 du code de commerce)

A la consultation du portail de consultation des suretés mobilières (site <https://suretesmobilières.fr/rechercheParInformation>) et/ou des informations recueillis sur place, l'immeuble

Résultats pour:

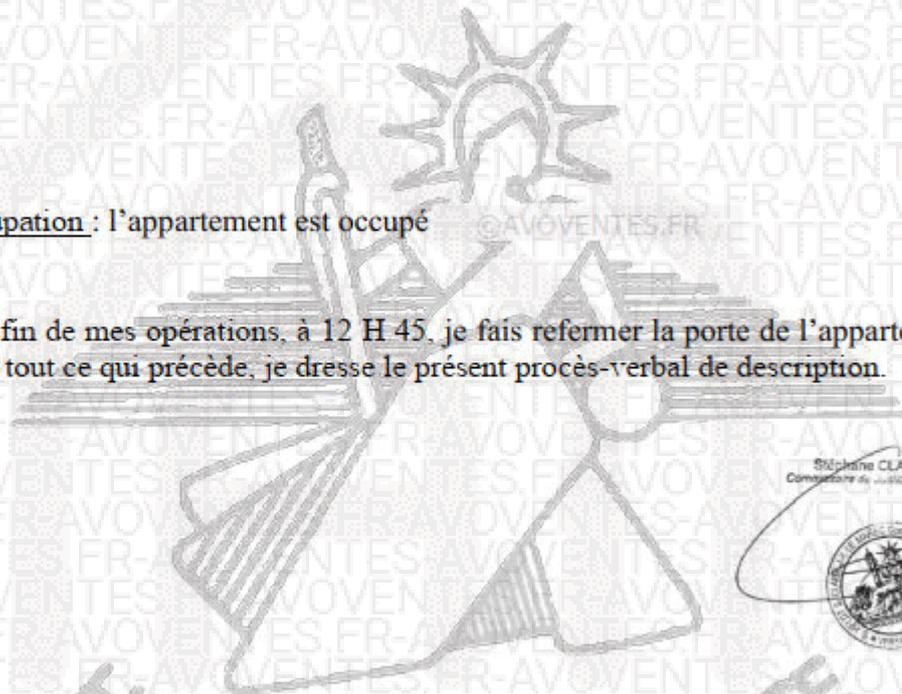
AVOVENTES.FR

Toutes les categories de sûreté

La consultation a donné comme résultat « néant »

Occupation : l'appartement est occupé

A la fin de mes opérations, à 12 H 45, je fais refermer la porte de l'appartement et de tout ce qui précède, je dresse le présent procès-verbal de description.



Stéphanie CLAISE
Commissaire de Justice Associé



HUISSIER DE JUSTICE